E JI MINISTERE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE Kibem Eshe Farenifi

Nom du site	Fiche détaillée
IMMOBILIERE 3F	https://fiches-risques.brqm.fr/qeorisaues/casias/SSP618626
CBREPM PM	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP619000
SESE DU PARC DES PRINCES	https://fiches-risques.brqm.fr/qeorisaues/casias/SSP632096
CARMF c/o ADVENIS	https://fiches_risques.brgm.fr/qeorisaues/casias/SSPg32409
GECITER	https://fiches_risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP634805
IMMEUBLE DE BUREAUX/ SOCIETE LAFARGE (EX LAFARGE COPPEE)	https://fiches-risaues,brq.fr/georisaues/casias/SSP3869147
PRESSING ANTOINE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3865229
Groupe CASINO (4164)	https://fiches_risques.brqm.fr/qeorisgues/casias/SSP631542
MERCEDES BENZ PARIS SAS	https://fiches-risques.brqm.fr/aeorisgues/casias/SSP633809
OEUVRE DE L'HOSPITALITE DU TRAVAIL	https://fiches_risques.brgm.fr/georisgues/casias/SSP634836
EQIOM Porte Maillot	https://fiches_risques.brqm.fr/georisques/casias/SSP625053
SELF SERVICE DECAMPS	https://fiches-risques.brgm.fr/qeorisques/casias/SSP3867471
PAN HARD-LE VASSOR	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866200
Distribution CASINO France, Direction Régionale Paris	https://fiches_risgues.brgm.fr/qeorisgues/casias/SSP3868711
PRESSING, SOCIETE AMBASSADEUR PRESSING	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3867465_
TOTAL RAFINAGE MARKETING	https://fiches-risques.brqm.fr/qeorisgues/casias/\$\$\$P629702
PRESSING POUYANNE SAS(i1323)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP619947
SAS NOUVELLE CLUB PRESSING	https://fiches-risques.brqm.fr/qeorisques/casias/SSP621336
TROCADERO PRESSING	https://fiches-risques.brqm.fr/qeorisques/casias/SSP621424
SOCIETE MICHKA (SARL)	https://fiches-risaues.brgm.fr/qeorisgues/casias/SSP621670
CLINIQUE EDOUARD RIST	https://fiches_risques.brqm.fr/qeorisques/casias/SSP_620108



Nom du site	Fiche détaillée
STEPHEN PRESSING	https://fiches-risques.brqm.fr/qeorisques/casiag/SSP620765
PRESSING LA FONTAINE (I568)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP620384
PRESSING POINCARE(i4149)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP623429
Le Comptoir des Blanchisseur	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP622741
SARL PRESSING BLANC BLEU	httos://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP622744
PRESS VERSAILLES	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP619701
SARL LA TEINTURERIE TROCADERO	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP622912
PRESSING	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP619461
S.A.R.L A.C.L - STATION BP (120)	https://fiches-risques.brqm.fr/qeorisques/casias/SSP6239OO
SARL PRESSING GROS	https://fiches-risques.brqm.fr/qeorisques/casias/SSP623086
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP629697
CPCU	https://fiches-risques.brqm.fr/qeorisques/casias/SSP633678
STATION SERVICE DELEK FRANCE	https://fiches-risques.brqm.fr/qeorisques/casias/SSP618764
LAGARDERE RESSOURCES	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP632366
RATP	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP634824
FRUCTIFONCIER SCI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP632416
THEVENIN ET DUCROT DISTRIBUTION SAS	https://fiches-tisques.brqm.fr/georisques/casias/SSP634629
SAS COLLIDOUE INVEST	https://fiches-risques.brqm.fr/qeorisques/casias/SSP633789
SOCIETE ESPACE EXPANSION	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP633433
SPEEDY	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP634129
FRAICHEUR DE PARIS TOKYO	https://fiches-risques.brqm.fr/qeorisques/casias/SSP629847

EJ MINISTERE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE tüem Ryahw Frzlemnue

Nom du site	Fiche détaillée
OPTIONS SA	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP627844
5 A SEC RIF SABLONS	.https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP620002
DL PRESSING (20100772)	httos://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP623458
AUTOLAVLINGE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP621378



Parcelle(s) : 000-ED-108, 75116 PARIS 16E ARRONDISSEMENT 25 / 25 pages

WENCH



Direction de l'Urbanisme

Contact .• https://sollicitationsparis.fr

Sujet : Urbanisme ; Thématique : Notices de renseignements d'ubanisme

NOTICE DE RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

MUTATION D'UN IMMEUBLE BÂTI OU NON BÂTI SANS MODIFICATION DE SON ETAT

SDC 1 72 AV VICTOR HUGO/

DEMANDE DE NOTICE

Cette réponse est délivrée gratuitement par la Mairie de Paris en date du : 22/11/2022

Elle fait état des renseignements connus à ce jour sur la parcelle demandée. Elle constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative quelconque ni d'un certificat d'urbanisme. Par ailleurs elle ne saurait engager la responsabilité de la ville dans le cas de l'application de l'article L-125-5 du Code de l'Environnement (Risques majeurs).

Cette notice de renseignements d'urbanisme est conservée 2 ans par la Ville de Paris. Pendant cette période vous pouvez la re-télécharger par le lien suivant :

https://noticeru.paris.fr/noticeru/rest/ru/api/vl/notlce/id/20221122116865512

PARCELLE ET ADRESSE(S)

PARCELLE

Arrondissement: 16

Section cadastrale: ED

Numéro de parcelle: 108

Pour obtenir un plan de la parcelle et localiser les prescriptions réglementaires, vous pouvez utiliser l'application cartographique "Paris PLU" : https://capgeo.sig.paris.fr/Apps/ParisPLU/

ADRESSE(S) ET ALIGNEMENT(S)

La situation de l'immeuble par rapport à l'alignement est donnée à titre de simple indication et ne préjuge pas d'une application plus précise de l'alignement considéré.

Adresse(s) complète(s) de la parcelle

172 AVENUE VICTOR HUGO

Alignement(s)

Alignement en límite de fait

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Consulter le lexique des termes d'urbanisme pour obtenir les informations sur les termes utilisés dans ce document : http://parispluparis.fr/ILEXIQUE_URBANISME_pdf

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Avant toute mutation d'un bien soumis au droit de préemption, le propriétaire deura faire une déclaration contention d'alièner comportant l'indication du prix et les conditions de la vente projetée.

'X DPU "simple- • DPU "renforcé"

Si le propriétaire est uhe SCI qui vend la majorité de ses parts, le DPUR s'applique conformément à "article 211-4 du code de "Urbanisme

] "

NATURE DES DISPOSITIONS D'URBANISME

X Plan Local d'Urbanisme de Paris

- Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais
- I Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du 7ème arrdt
- Secteur du Sénat

NATURE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

La nature et la localisation des servitudes d'utilité publique sont annexées au PLV et consultables ici : http://pluenligne.paris.fr

SERVITUDES RELATIVES À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

Monument historique classé

X Monument historique inscrit

[X Périmètre de protection de monuments historiques

Périmètre de site classé

[X Périmètre de site inscrit

SERVITUDES RELATIVES À L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS

Servitude d'alignement

SERVITUDES RELATIVES À LA SALUBRITÉ ET A LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

•_ I Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRJ) .

X Zones d'anciennes carrières

Zonagei
Cote des plus hautes eaux connues:

Secteur Stratégique:

Zone comportant des poches de gypse antéludien

CDAETAHC nperE

La nature et la icalisation de certaines de cus dispositions furbanisme sont annexées au PLU et consultables i : http://pluenligne.parts.f

- Zone d'Aménagement Concerté
- Plan d'Aménagement d'Ensemble

Périmètre de résorption de l'habitat insalubre et de restauration Immobilière

LA Zone de surveillance et de lutte contre les termites

ITTravaux, interdiction d'habiter,ou cession définitive de l'occupation aux fins d'habitation d'un ou plusieurs lots

Secteur d'Information sur les Sols

Secteur de sursis à statuer

g périmatre de Projet Urbain Partenaria

X Zone à risque d'exposition au plomb

- Périmètre de convention de rénovation urbaine
- Plan d'Exposition au Bruit de l'Héliport

ZONAGES RÉGLEMENTAIRES,n] CHANGEMENT peacE

l'exercice d'une activité pf^fes^onnelle ou commerciale dans un logement est encadré parie regiement municipal sur les changements Tusage, consultable sur in site de la Vie de Paris

X Secteur de compensation renforcée

Quartier à prédominance de surfaces de bureaux

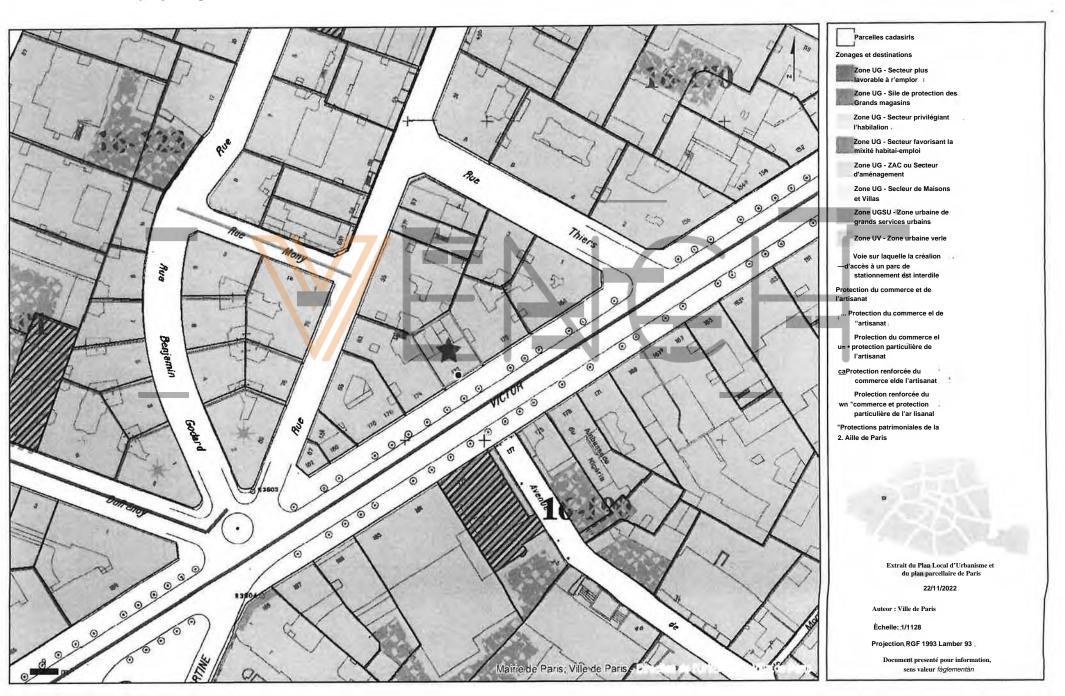
• Quartiers prioritaires de la politique de la ville

• Voies comportant une protection particulière de l'artisanat

e page indique les principales dispositions d'urbanisme localisées qui s'appliquent à la parcelle.	
r connaître la totalité des dispositions applicables, consulter le règlement du PLU de Paris : <u>http:</u>	
r connaître l'emprise exacte des dispositions localisées, consulter les documents graphiques du	ı PLU : http://capgeo sig paris.fr/Apps/ParisPLU/
ONAGE	Ct. dispositions générales du Pù §
2 Zone Urbaine Générale (UG)	• Zone Urbaine de Grands Services Urbains (UGSU)
Zone Urbaine Verte (UV)	Zone Naturelle et Forestière (ZNF)
DISPOSITIONS RELATIVES AUX DESTINATIONS	Cf. »rt 2-du règlement de la zone UG
Dispositions visant au rééquilibrage de l'habitat et de Remploi : Secteur de protection de l'habi	oitation
• Secteur de dispositions particulières	
Perimètre faisant l'objet d'un projet d'aménagement global	
K Protection du commerce et de l'artisanat • Protection renfo	procée du commerce et de
'artisanat	• Protection particulière de l'artisanat
_	taire en logement social
☐ Terrain compose	ant des ouvrages souterrains du réseau des 'sources du nord'
EMPLACEMENTS RÉSERVÉS	Cf. art 2 du règlement de la zone UC et annexes I, I et V du règlement
	Si, at End regenerate a 2010 00 of amondo 1, 1 of 1 of a regenerate
Emplacement réservé en vue de la réalisation de logement ou de logement locatif social	Fig. 1
Emplacement réservé pour espace vert public	J Emplacement réservé pour élargissement ou création de voie
Emplacement réservé pour équipement public, ouvrage public ou installation d'intérêt général	ITPérimètre de localisation d'équipement, ouvrage, espace vert — public ou installation d'intérêt général à réaliser
Bâtiment protégé ou parcelle comportant un ou des bâtiments protégés au titre du PLU (cf annexe VI du règlement) Élément particulier protégé au titre du PLU Volumétrie existante à conserver Parcelle signalée pour son intérêt patrimonial, culturel ou paysager AMÉNAGEMENT ET TRAITEMENT DE5 VOIES ET DES ESPACES RÉSERVÉS À LA CIRCULATION Aménagement piétonnier Émprise de construction basse en bordure de voie Voie à conserver, créer ou modifier 0 Liaison piétonnière à conserver, créer ou modifier Il Passage piétonnier sous porche à conserver	Obligations en matière de réalisation d'espaces libres: [g Secteur de mise en valeur du végétal Secteur de renforcement du végétal Prescriptions localisées: Espace vert protégé Espace boisé classé Espace libre protégé Espace libre à végéta User Espace à libérer STATIONNEMENT cf an 12 du règlement de la zone de la création de parcs de stationnement
HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS	Cf. art. 10 du règlement de la zo
	Gabarit-enveloppe en bordure de voie :
[X Plafonnement des hauteurs : 31.û m sans préjudice des autres dispositions	
	2 Voie non bordée de filet (cf. art. 10.2.1)
Présence d'un fuseau de protection du site de Paris	Voie bordée de filets (cf. art. 10.2.2)
Présence d'un fuseau de protection du site de Paris Emprise soumise à une prescription de hauteur maximale des	

Notice_20221122116865512.pdf

Paris PLU



Direction du Logement et de l'Habitat Sous-direction de l'Habitat

Service Technique de l'Habitat

GEOMETRE PAILLARD 266 AVENUE DAUMESNIL 75012 PARIS

Paris, le 09/12/22

Affaire suivie par : Dominique SARRET Tél :01 42 76 7174 Email ;

V/ Réf : VENTE SDC 172 AVENUE VICTOR HUGO /

Monsieur.

En réponse à votre courrier du 10/11/22, je porte à votre connaissance les éléments suivants relatifs à l'immeuble référencé en objet :

- En matière d'insalubrité , l'immeuble fait 'øbjet du (des) arreté(s) suivant(s) pris en application des articles 1331-22 et suivants du code de la santé publique (CSP) :
 - Néant
- En matière de risque d'exposition au plomb , l'ensemble du territoire du département de Paris est classé zone à risque d'exposition au plomb par arrêté préfectoral du 24 octobre 2000.
- En matière de lutte contre le saturnisme , l'autorité compétente à Paris est la direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement,
- En matière d'assainissement , tout immeuble à Paris est alimenté en eau potable et ses évacuations sont raccordées au réseau d'assainissement collectif.
- En matière de police du péril et de l'insécurité , l'immeuble fait l'objet du (des) arrêté (s) municipal(aux) suivants) pris en application des articles L 511-1 à L 511-7. R.511-1 à R 511-12, L129-1 à L.129-7 et R129-1 à R129-9 du code de la construction et de l'habitation (CCH) :
 - Néant

N. B.:

En matière de sécurité bâtimentaire (péril et insécurité des équipements communs), les pouvoirs de police administrative spéciale transférés au Maire de paris depuis le 1er juillet 2017 se limitent au périmètre suivant :

- procédure péril des <u>bâtiments a usage principal d'habitation</u> et <u>bâtiments à usage partiel ou total</u> d'hébergement :
- procédure d'Insécurité des équipements communs des <u>bâtiments collectifs à usage principal</u> <u>d'habitation</u>

Le Préfet de Police demeure compétent en matière de sécurité bâtimentaire pour tous les autres bâtiments

Ainsi, si la parcelle mentionnée dans le présent courrier ne relève pas du périmètre d'Intervention du maire de Paris rappelé cl-dessus, il vous appartient de vous rapprocher de l'autorité compétente.

• En matière de lutte contre les termites , en application du code de la construction et de l'habitation (CCH), l'immeuble est situé dans le département de Paris, déclaré comme zone contaminée ou susceptible de l'être à court terme par application de l'arrêté préfectoral du 21 mars 2003

Le conseil de Paris a voté, en sa séance des 24 et 25 septembre 2012, l'extension aux limites du territoire communal, du secteur à l'intérieur duquel le maire peut enjoindre aux propriétaires d'immeubles bâtis et non bâtis de procéder dans les six mois à la recherche de termites et autres xylophages, ainsi qu'aux travaux préventifs ou d'éradication nécessaires, en application de l'article L. 133-1 du CCH

• En matière de ravalement , en application des articles 132-1 et suivants du CCH et de l'arrêté du maire de Paris du 27 octobre 2000 relatif au ravalement obligatoire des immeubles à Paris, l'obligation de maintien en constant état de propreté s'applique à tous les immeubles situés à Paris.

Je vous prie d'agréer. Monsieur, l'expression de ma considération distinguée

La responsable de subdivision Michelle CHARLIER Paris, le 10/11/2022

PERIL BÂTIMENTAIRE

au titre de la compétence de la Ville de *Paris* (bâtiments à usage principal d'habitation et bâtiments à usage partiel ou total d'hébergement)

L'immeuble sis:

ADRESSE: 172 avenue Victor Hugo, 75016 PARIS

CADASTRE: section ED nº 108

Ne fait pas l'objet d'un arrêté de péril

Mise à jour: 25/10/2022

Péril bâtimentaire - Insécurité des équipements communs - Mise en sécurité

Depuis le 1er janvier 2021, date d'entrée en vigueur de l'ordonnance n°2020-1144 du 16 septembre 2020 relative à l'harmonisation et à la simplification des polices des immeubles, locaux et installations et de son décret d'application n°2020-1711 du 24 décembre 2020, une nouvelle règlementation s'applique.

En application de celle-ci, la Maire de Paris , dans son champ de compétences, est amenée à prendre des arrêtés de mise en sécurité en cas de risques liés à l'état d'un bâtiment ou liés à celui des équipements communs d'un immeuble.

Les arrêtés de péril et insécurité des équipements communs pris et notifiés avant le 1er janvier 2021, ne sont pas concernés par cette nouvelle réglementation. Ils restent en vigueur.

En application de l'article L. 521-2 du Code de la Construction et de l'Habitation, la prise d'un arrêté de péril ou de mise en sécurité a pour conséquence la suspension de l'obligation de paiement des loyers pour les locataires des logements.

Ainsi, les propriétaires bailleurs concernés ne sont plus en droit de prélever les loyers, cependant les charges locatives restent dues.

Cette disposition s'applique y compris lorsque l'arrêté porte sur les parties communes d'une copropriété.

Ville de Paris Direction du logement et de l'habitat



 N° de l'affaire ; 22 C3079

Le(La) soussigné(e), certifie que la parcelle sise à Paris 16ème arrondissement, cadastrée section ED N°108

est numérotée conformément au référentiel de l'identification foncière à Paris visé dans l'arrêté municipal du 6 novembre 2017 soit :

AVENUE VICTOR HUGO nº 172

Le présent certificat de numérotage est délivré sous réserve du droit des tiers.

Fait à Paris, le 14/11/2022 L'adjoint à la Cheffe du Bureau des Voies et de l'Identification Foncière Didier PETIT

Contact: <u>du-dtdf-numerotage@paris.fr</u>

Fiche parcelle cadastrale

Paris ED 108

Fiche éditée le 22 novembre 2022 à 11h27 (UTC +0100)

Par

AVERTISSEMENT:

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre Informatif. Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent à la date d'édition de cette fiche.

CARACTERISTIQUES

Commune : Paris (75056)

Préfixe: 116 Section: ED Numéro: 108

Adresse postale la plus proche : 172 Avenue Victor Hugo 75016 Paris



INFORMATIONS CADASTRALES

Contenance cadastrale :2a82ca* Parcelle arpentée : non

Pas d'information sur l'origine de la parcelle.

Lieu-dit cadastral :None

* Ne vaut pas certificat de surface



GEOMETRES-EXPERTS

Dossier(s) de géomètre-expert situé(s} sur la parcelle ou citant la parcelle :

• Copropriété : état descriptif de division (et plans annexés) et modificatif en 1996 par Michel DUPOUY (dossier T.1910 detenu par SARL DUPOUY-FLAMENCOURT) Aucun document disponible sur Géofoncier

Coordonnées des détenteurs :

Bientôt disponible

URBANISME

Cette commune est couverte par un PLU

Zone urbaine générale *Zone UG*

Lien: https://wxs-apu.mongeoportail.ign.fr/externe/documents/

DU 75056/0aecclad751bele497586c82bldl99e8/75056 reglement 20220218.pdf

RISQUES

Lien de génération du rapport Géorisques

https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport? lon=2.2767316748241635&lat=48.866254832829114&isCadastre=true

VALEURS FONCIERES VENALES *

Dernière(s) vente (s) ayant eu lieu sur la parcelle :

* 765800 €

Date de la mutation : 2020-07-21 Prix! m² estimé: 12351,61 €/ m2

Locaux

appartement (62 m², 3 pièce(s))

« 690050 €

Date de la mutation : 2018-01-05 Prix / m² estimé : 11129,84 €/ m²

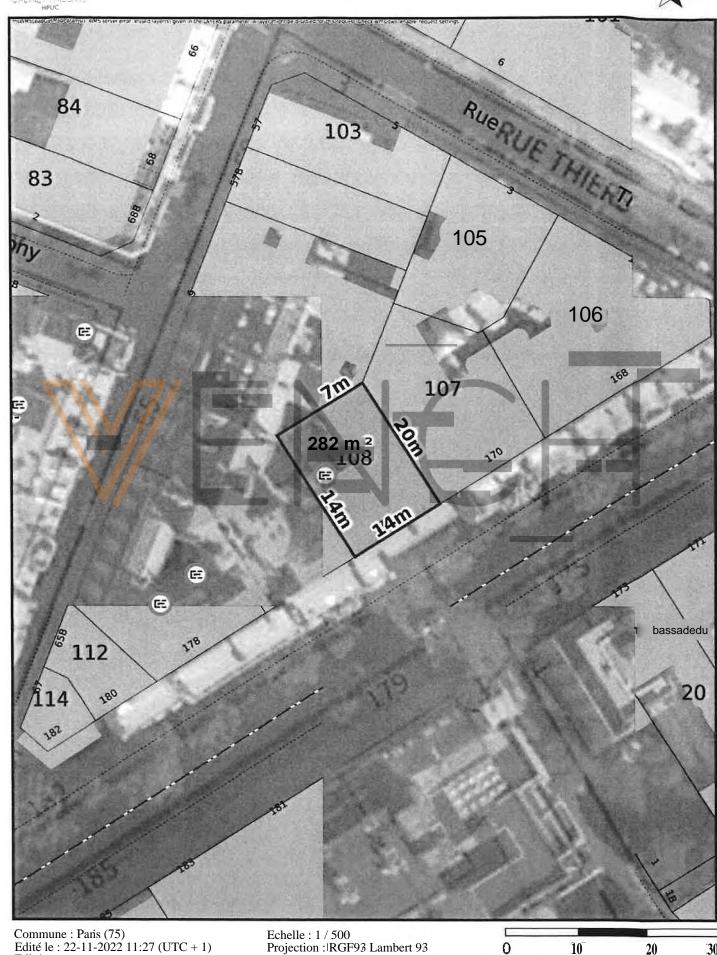
Locaux

appartement (62 m²,3 pièce(s))



SDC / SCI REZ





Commune : Paris (75) Edité le : 22-11-2022 11:27 (UTC + 1) Edité par :

Echelle : 1 / 500 Projection : RGF93 Lambert 93

10

30n

20

Direction de la voirie et des déplacements Inspection générale des carrières

86 rue Régnault - 75013 PARIS

Renseignements sur les anciennes carrières et la dissolution du gypse antéludien

Date de la demande :			Références : 11297	14
12/12/2022	x Renseignement fournis selo	n le plan joint	1 8-4 1	
<u>7</u> <u>5</u> ° <u>1</u> !	<u>6 .</u>	EIDII	0 1 0 8	
Code postal		. Cadast,	Parcelle	
		ARIS		
Adresse : 172 AVENUE VICTOR HUGO	<u> Votre référence : SPC</u>	1		
75016 Paris				
Adresse complémentaire :				
1				
Parcelles complémentaires :				
- a. coc. cop.ccac.				
		I		
s renseignements ci-dessous sont donnés à titre indic	catif. Il est rappelé que le prop	riétaire du sol est aussi pr	opriétaire du sous-sol (art. 552 du Code	-
il).	r l'état des risques paturals et	tachnalasiausa an annlis	ation des articles I. 125 E et D. 125 26	
s i <mark>nformations n</mark> e sont pa <mark>s</mark> suffi <mark>santes</mark> pour compléte Code de l'Environneme <mark>nt</mark>	r l'état des risques natureis et	technologiques en applica	ation des articles L 125-5 et R 125-26	
renseig <mark>n</mark> ements concernant la présence, la position, la nature d	los ancionnos carriòros, galorios sou	sterraines et autres cavages		
ndonnés sont communiqués da <mark>ns l'état</mark> actuel des connaissanc			de	
fication pa <mark>r to</mark> us les moyens a <mark>pp</mark> ro <mark>pri</mark> és				
		71 –		
Possibilité de dissolution du gypse a	ntéludien :	ZI /		
Paris par arrêté interpréfectoral du 25 février 1977		<u>•</u> Zo	one étendue au périmètre défini par l'arrêté actuel	
° Par rapport aux zones de carrières	s connues :			
	e de carrière (1)	• nossihilité de r	remblais dus à d'anciennes sablières,	
en denois para para para para para para para par	e de camere (1)		ou a du nivellement(1)	
Particularités du sous-sol :				
- W. C.	T Pa Pr			ΤP
cienne carrière de calcaire grossier souterraine	O	ancienne carrière	e de gypse souterraine	
cienne carrière de calcaire grossier à del ouvert	•x)		e de gypse à ciel ouvert	
cienne carrière de craie	/	ancienne sablière	e	
cienne glaisière		Autre :		
en totalité. Pa : en partie, Pr : à proximité				
Nature des travaux réalisés pour la		sant partie de la p	propriété :	Da
Aucun (ou non communiqués à l'IGC)	Pa	Chosolidations south	erraines en carrière par piliers	Pa
Fondations superficielles armées		 Consolidations sout 		
Fondations profondes prenant appui sur le sol de la		Remblaiement de la	• •	
Carrière • à del ouvert • souterraine		• Autre :	. 50510	
a : en partie		 -		
•	naissanna au da ac-ftt t	us sal atlau de fandations "	a la	
) Pour ces propriétés, il peut être prescrit des travaux de reconr cas d'une demande d'autorisation de bâtir	iaissance ou de confortement du soi	us-soi evou de fondations dans	s ie	

19 ED ie 12: w Y1CTOR #IGO	NNEEDEM/I272 DErtR237 cow 16 PARIS 16		1 TRES a»	RELEVE DE PAOP	RIKTE	1 NUMERO 1 COMMUNAL	- 12987
DENTIFICATIO nu LOCAL; EVALC NTIOSDL LOC 1.							
Ser rdis PRT VOII ADRESSE CODE RATENT NIV PORI VINYAR S M A F NAT CAT MCCOM COU NAT A AN FRACTION % rx PORI PO			PROPRIEIFS RATIO				_
19 ED ie 12: w YICTOR #IGO	DSICSTIV ors PROFHIKTTS				LC NTIOSDL LOC 1.	EDACTION T	-
19 ED ie 12: w YICTOR #IGO	ser rdis PRT VOII ADRESSE	RUVOLI RAT ENT NIV	FDRI VINYAR S	VAL AF LoC CAT IMPOSABL	E COU LNO RET DEE	B ACEXO EXO M	Con RC TLON
P ED in 17: a VICTOR HUGO 01 L.0T uurdo 10411098 9761 1 • 2: 61001 0974936V116F C I DA \$ \$ \$ P	[9761 A 01 D				P	4404
PROPRICTES NONRATIES DESIGNATIOV nes PROPRIETES DESIGNATION nes PROPRIETES APARICAGO GRADINO COTANCEHAA REVENI: u N.T 1 a 1 FRACTION RC 1 "Le CADASTRAL 0 EXQ RET EQ EXO RENO ULUN RENO ULUN RESO OEUR	19 ED iu 17! a VICTOR HUGO 01 L.0T uurtlo 10411098		61001 0974936V116F	C I DA	»	P	91
PROPRICTES NONRATIES DESIGNATIOV nes PROPRIETES DESIGNATIOV nes PROPRIETES EVALIATIOS EVALIATIOS APPLICATION RC 1 "Le CADASTRAL 0 EXQ RET EQ EXQ FORCE FORCE FORCE FORCE RENO ULun RESO 0 0 EUR				•Et R			
DESIGNATION 11 S PROPRIETES EVALUATIOS EVALUATIOS EVALUATIOS EVALUATIOS EVALUATIOS EVALUATIOS FORM EVALUATIOS FORM EVALUATIOS FORM EVALUATIOS OF THE CADASTRAL -0 EXO RET EQ EXOL FERRO UEun RESO OEUR				a495 E1R			
DESIGNATION 11 S PROPRIETES EVALUATIOS EVALUATIOS EVALUATIOS EVALUATIOS EVALUATIOS EVALUATIOS FORM EVALUATIOS FORM EVALUATIOS FORM EVALUATIOS OF THE CADASTRAL -0 EXO RET EQ EXOL FERRO UEun RESO OEUR							
arertan më&s 1 voM2rr 1 ADaresta sponovoti i ca reveni: u n.t i a i fra ction rc 1 "Le cadastral o exo ret eo exo remo ueun reso oeur			PROPRICTES NONRAT	IES			-
R ENO UEun RESO 0EUR						F	ONCIER
	arertan më&s 1 voM2rr 1 AD	AFSISTAS OF THE TOTAL TOTAL	ICEHAA REVEN1: u N.T	A 1 FRACTION RC 1 " Le CADASTRAL -0 EX	XO RET EQ EXo	100	Ferme
	Its A CA REV IMPOSARI. E OEVR CO	R ENO UEun	TA		R		

Sourec : Direction Oneale des Fmances Publiques pago



ES
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Eotlite
Frtcruise



Direction générale des finances publiques

Cellule d'assistance du SPDC

N° de dossier :

Tél: 809 400 190 (appel non surtaxé) -

du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

Courriel: esi.orleans.ADspdc@dgfip.finances.gouv.fr

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 21/1 1/2022 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : 7574121105

SF2205354991

				DESIGNATION DES P	ROPRIETES					
Départ	ement :	075			Commune :	116		PA	RIS 16	
Castian	N° plan	DDI	N° du lot	Quote-part	Contenance	-		Désignat	ion nouve	lle
Section	и рган	PDL	N du lot	Adresse	cadastrale	8	N° de DA	Section	N" plan	Contenance
ED	0108			172 AV VICTOR HUGO	Oha02a82ca					
ED	0108	001	6	104/1000			- 1			
ED	0108	001	10	1/1000						

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE





Liberté Égalité Fraternité



Ce QR Code peut servir à vérifie l'authenticité des données contenuer dans ce document.

Établi le 12 décembre 2022

ÉTAT DES RISQUES RÉGLEMENTÉS POUR L'INFORMATIONS DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis www.georisques 20uv fr. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont iis disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour 'Information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

PARCELLE(S)

75116 PARIS 16E ARRONDISSEMENT

Code parcelle: 000-ED-108



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE tihertei Eras: Pranerahuff,

RISQUES FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITI DE L'IAL

MOUVEMENT DE TERRAIN



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Mouvement de terrain nommé R1113 - Anciennes carrières a été approuvé et affecte votre bien.

Date d'approbation: 19/03/1991

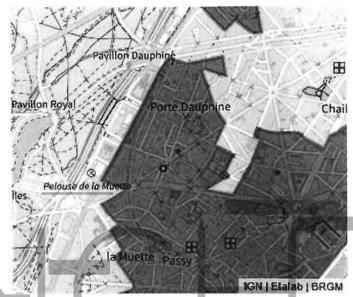
Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



EJi
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
IÉCOLOGIQUE :
Zubeit
feafté
Fonemué

RECOMMANDATIONS

Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l'obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture...

Si votre bien est concerné par une obligation de travaux, vous pouvez bénéficier d'une aide de l'État, dans le cadre du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM).

Pour plus de renseignements, contacter la direction départementale des territoires (DDT) de votre département ou votre Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), siivous êtes en Outre-mer.

Pour se préparer et connaître les bons réflexes en cas de survenance du risque, consulter le dossier d'information communal \$ur les risques majeurs (DICRIM) auprès de votre commune.



EJi MINISTERE DE LA TRANSITION IÉCOLOGIQUE niterir Epaletr

AUTRES INFORMATIONS

POLLUTION DES SOLS



Votre parcelle ne figure pas dans l'inventaire :

- des installations classées soumises à enregistrement ou à autorisation
- des secteurs d'information sur les sols

RISQUES TECHNOLOGIQUES



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques technologiques.

RISQUES MINIERS



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques miniers.

BRUIT



La parcelle n'est pas concernée par un pland'exposition au bruit d'un aéroport.



INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Rappel du risque : Mouvement de terrain.

Le bien est il concerné par des prescriptions de • Oui Non travaux ?

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés ? • Oui Non





INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

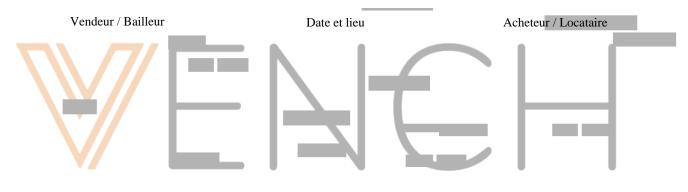
Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une O Oui Non assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ?

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.

SIGNATURES



Parcelle(s): 000-ED-108, 75116 PARIS 16E ARRONDISSEMENT 6/16 pages

EI
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
IÉCOLOGIQUE
Kuerce
Eplitermite

ANNEXE 1 : RISQUES NE FAISANT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

MOUVEMENT DE TERRAIN



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Mouvement de terrain nommé R111.3- Dissolution de gypse a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date d'approbation : 25/02/1977

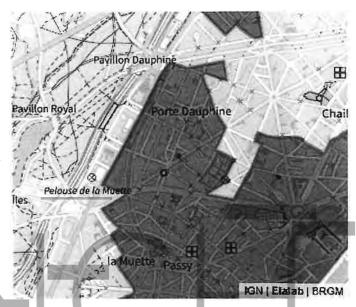
Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté,

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



INONDATION



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Inondation nommé PPRi de Paris - Révision a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

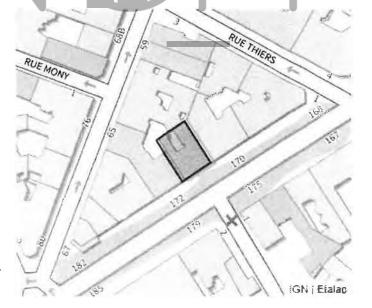
Date de prescription : 08/03/2006 Date d'approbation : 19/04/2007

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants:

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document; réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



EJI
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ECOLOGIQUE
Lihet
Egakitt
Egakitt

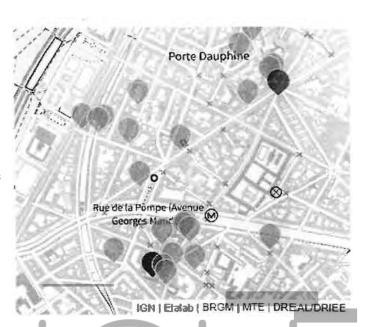
POLLUTION DES SOLS (500 m)



Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements changement d'affectation des terrains) is elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 88 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 22' site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).



INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DE BASE



Votre bien est situé à moins de 10 km d'une installation nucléaire de base, installation dans laquelle une certaine quantité de substance ou de matières radioactives est présente (ex. réacteurs nucléaires de production d'électricité (centrale nucléaire), installations de préparation, enrichissement, fabrication, traitement ou entreposage de combustibles nucléaires ; etc.).

Ces installations sont contrôlées par "Autorité: de: Sureté: Nucléaire.

Installation(s) concernée(s):

- Laboratoire de chimie du plutonium ()

E Ji
MINISTERE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
LIEN
ACQUE
ENTERMINE

ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par 'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Source : CCR

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 20

Inondations etou Coulées de Boue : 16

Code national CATNAT	Début le	Finie	Arrêté du	Sur le JO du
1NTE0100460A	06/07/2001	07/07/2001	06/08/2001	11/08/2001
INTE0300592A	31/05/2003	31/05/2003	03/10/2003	19/10/2003
INTE0600186A	23/06/2005	23/06/2005	11/04/2006	22/04/2006
INTE1615488A	28/05/2016	05/06/2016	08/06/2016	09/06/2016
INTE1804348A	15/01/2018	05/02/2018	14/02/2018	15/02/2018
INTE1831446A	09/07/2017	10/07/2017	26/11/2018	07/12/2018
INTE1831446A	27/07/2018	27/07/2018	26/11/2018	07/12/2018
INTE9200482A	31/05/1992	01/06/1992	20/10/1992	05/11/1992
INTE9200533A	25/05/1992	25/05/1992	24/12/1992	16/01/1993
INTE9300513A	29/04/1993	30/04/1993	28/09/1993	10/10/1993
INTE940 <mark>05</mark> 82A	18/07/1994	19/07/1994	06/12/1994	17/12/1994
INTE99003 <mark>46A</mark>	30/05/1999	30/05/1999	21/07/1999	24/08/1999
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
MDIE900018A	27/06/1990	27/06/1990	07/12/1990	19/12/1990
NOR19830803	05/06/1983	06/06/1983	03/08/1983	05/08/1983
NOR19830910	05/06/1983	06/06/1983	10/09/1983	11/09/1983

Sécheresse : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
1NTE0600132A	01/07/2003	30/09/2003	02/03/2006	11/03/2006

Mouvement de Terrain: 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Tempête: 1

Code national CATNAT	Débutte	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
NOR19830910	05/06/1983	06/06/1983	10/09/1983	11/09/1983

K JB
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
clem
Ezaitt
Fratermer

Grêle: 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
NOR19830910	05/06/1983	06/06/1983	10/09/1983	11/09/1983



en MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE t berte Eyalno Fruecvrir

ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
SOCIETE D'EXPLOITAT' AQUARIUM TROCADERO	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404178
FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007409702
OCDE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407152
SODEXPRESS AUTEUIL SARL	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408875
BNP PARIBAS REPM	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007405544
AHIRAM FRANCE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006515505
teinturerie le marois	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516042
MALESHERBES GESTION	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516159
5 A SEC RIF SABLONS	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516174
PRESSING DU BOIS DE BOULOGNE(i58	74)https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516341
TEINTURERIE SAINT JAMES (15872)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516657
SARL	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516715
STEPHEN PRESSING	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516994
LESUEUR PRESSING(i5878)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517532
PASSY AUTOMATIC SARL (Î465)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517580
PRESSING CRIVITO(3943)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517586
PRESSING NETOVIT	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517696
TROCADERO PRESSING	.https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517697
SOCIETE MICHKA (SARL)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517962
AS PRESSING TEINTURERIE DARIUS	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517990
SARL LE FLANDRIN (Î5864)	inttps://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518046
TEINTURERIE DUFRENOY	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518841
THE MAGIC TOUCH (13942)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518948
SARL PRESSING BLANC BLEU	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/000651 9112

Parcelle(s): 000-ED-108, 75116 PARIS 16E ARRONDISSEMENT 11/16 pages

EJ
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Kuhome
krahtt
Fremt

Nom du site	Fiche détaillée
MVS PRESS (i 1823)	https://www.qeorisques.gouv.fr/risaues/installations/donnees/details/OOQ6519149
PRESSING SARL SOLAPRES (13384)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006519259
LA MERVEILLE	.https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006519465
PRESSING 86 (3528)	.https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006519469
SARL PRESSING GROS	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/00 06519471
C.N.R.S CAMPUS GERARD MEGIE(i413)	https://www.qeorisaues.gouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0Q06520191
PRESSING BLANCHI NETT	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0006520867
PRESSING	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006515585
SNC PRESSING16	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0006515891
DELTA PRESSING 16 E (739)	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0006522182
CENTRAL COLOR	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0007404188
ENI-Foch-Etoile	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404181
CARREFOUR HYPERMARCHES SAS	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0007404182
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404184
VILLE DE PARIS DIRECT PARCS ET JARDINS	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0007404185
TOTAL RAFINAGE MARKETING	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0007404191
LAGARDERE PARIS RACING	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0007407235
LA BANQUE MONDIALE (2001)	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0007407717
TEINTURERIE DES SABLONS	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0007407743
TOTAL	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007410185
KENNEDY PRESSING (i 2933)	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0007408669
MC DONALD'S FRANCE RESTAURANT SAS	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0007409011
CEMEX GRANULATS	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0007409119
SAS COLLIDOUE INVEST	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0007409379
PRESSING 28 MOZART	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007409393
DAUCHEZ COPROPRIETES	https://www.aeorisaues.aouv.fr/risaues/installations/donnees/details/0007409560